UN NOUVEL OUTIL POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE

Aix va se doter d'un nouveau dispositif innovant afin de lutter notamment contre les incivilités et la délinquance.

La Ville, qui s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD) en 2010, franchit une nouvelle étape. Elle a signé en décembre 2019 avec de nombreux partenaires - Justice, Préfecture de police, collectivités et bailleurs - une stratégie territoriale de lutte contre la délinquance. Dans sa ligne de mire, les conduites à risque, les incivilités ou encore les manquements aux obligations scolaires.

Une Cellule de citoyenneté et de tranquillité publique devrait être créée avant la fin de l'année pour s'y atteler. Elle devrait se réunir pour recevoir les citoyens ou les familles contrevenants. Elle sera composée, en fonction de la nature de la contravention ou du manquement, de la police nationale ou municipale, du maire ou d'un adjoint, ou de représentants de l'Éducation nationale par exemple pour les sujets d'ordre scolaire. Ses décisions vont du rappel à l'ordre jusqu'à l'accompagnement, voire plus répressif en lien avec la justice. Il n'est pas question de se substituer à la Justice. D'une part en fonction de la gravité du cas, ce sera au Procureur de prendre la main, et traiter le dossier dans le cadre d'une poursuite judiciaire classique. D'autre part le rôle de la cellule n'est pas seulement de sanctionner, mais aussi de trouver des solutions à un problème. Par exemple l'absentéisme scolaire peut révéler des difficultés familiales, auxquelles la Ville tentera d'apporter des réponses dans le cadre de ses compétences.

Le dépôt d'encombrants ou de déchets en dehors des règles fait partie des incivilités visées par le dispositif.